

ETUDE DU FAIT RELIGIEUX : UNE RÉPONSE À RÉGIS DEBRAY

Définir le fait religieux est complexe. La notion même est sujette à débat et à polémique au cœur de la République, à l'heure de la proche commémoration de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat (2005) et de la question du voile. Dans ce contexte, on peut se féliciter que Régis Debray, auteur d'un rapport sur l'enseignement du fait religieux et de plusieurs ouvrages sur le sujet, ait permis de démocratiser la réflexion, d'ouvrir en quelque sorte les chapelles sur l'espace public.

Régis Debray... Grand érudit devant l'Eternel !... Mais, justement, peut-on se permettre cette formule ? L'Eternel, dont les Hébreux scrutent l'absence, mérite ce qualificatif en raison de ce lien – cette alliance – avec son peuple, Israël. Sans Israël, le terme a-t-il du sens, l'Eternel l'est-il vraiment ? Or, si l'on en croit Régis Debray, le fait religieux doit rester un objet d'étude, une notion désincarnée, à étudier d'une certaine façon de l'extérieur. Parce que la connaissance des textes fondateurs et des rites est un gage de tolérance, parce que la principale cause d'intégrisme est l'ignorance (bien que paradoxalement les intégristes de tous poils se positionnent le plus souvent en spécialistes), son étude a avant tout une fonction sociale. En revanche, au même titre que la « médiologie » dont Debray est l'inventeur, l'étude du fait religieux devrait nécessairement rester détachée de l'expérience personnelle.

Pourtant, comment un établissement catholique pourrait-il s'arrêter à une histoire désincarnée ? Que la laïcité accède de « l'incompétence à l'intelligence » du patrimoine religieux, comme le dit de Debray, est certes une chance. Doit-on pour autant se contenter d'une analyse détachée de l'homme et de son possible itinéraire spirituel ? Autant alors bazarder l'Evangile. Debray déplore la perte des clefs de compréhension du langage symbolique, la perte annoncée du patrimoine culturel. Mais peut-on se réapproprier le mythe en gommant l'expérience ? Le mythe est en lui-même une figuration du mystère, la transposition d'une Parole. Quelle intelligibilité, quel sens prendra-t-il si on tait l'expérience qui lui donne sa dimension spirituelle ?

La question de fond me semble donc bien : comment faire écho à l'appel qu'ont connu des hommes et des femmes de tous les siècles sans contredire le devoir incontestable de respect de la liberté républicaine ? Partant, où situer la frontière entre étude du fait religieux et catéchèse ?

Je pense que l'articulation est possible dans nos établissements. Un enseignant concluant à la proposition de la foi outrepassa son rôle ; un APS concluant sa séance par un « vous n'êtes pas obligés d'y croire » tombe dans le relativisme. Mais un enseignant signalant la foi comme moteur de la création artistique ne va pas trop loin. Apprendre à l'élève à distinguer sur une œuvre de Chagall l'arbre de la Connaissance du Bien et du Mal, l'échelle de Jacob, soit. Mais au nom de quel dogme devrait-il passer sous silence le sentiment qui habite l'artiste et où conduit l'échelle dans l'esprit de celui qui y monte ? Le débat d'idées reste ouvert, la liberté individuelle est respectée et le seuil entre fait religieux et catéchèse est atteint : à cette condition, la démarche de foi reste une démarche de choix.

Frédéric BERNARDEAU